23 :Acte de Mariage de Cheynet Eugène / Rochemaure

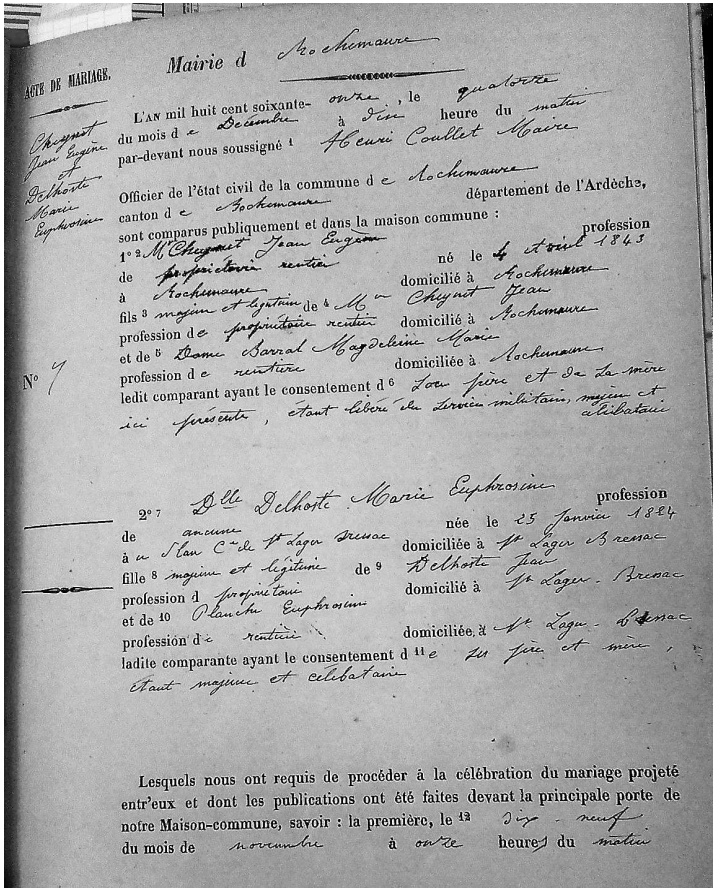

ACTE DE MARIAGE.

Mairie d Rochemaure

Cheynet Jean Eugène et Delhotte Marie Euphrosine

L'AN mil huit cent soixante-onze, le quatorze du mois de Décembre à Dix heure du matin par-devant nous soussigné [1] Henri Coullet Maire

Officier de l'état civil de la commune de Rochemaure canton de Rochemaure département de l'Ardèche, sont comparus publiquement et dans la maison commune :

N° 7

1° [2] M. Cheynet Jean Eugène profession de propriétaire rentier né le 4 Avril 1843 à Rochemaure domicilié à Rochemaure fils [3] majeur et légitime de [4] M. Cheynet Jean profession de propriétaire rentier domicilié à Rochemaure et de [5] Dame Barral Magdeleine Marie profession de rentière domiciliée à Rochemaure ledit comparant ayant le consentement de [6] Son père et de la mère ici présents, étant libéré du service militaire, majeur et célibataire

2° [7] Dlle Delhotte Marie Euphrosine profession de aucune née le 25 Janvier 1824 à Mon Cne de St Lager Bressac domiciliée à St Lager Bressac fille [8] majeure et légitime de [9] Delhotte Jean profession de propriétaire domicilié à St Lager-Bressac et de [10] Planche Euphrosine profession de rentière domiciliée à St Lager-Bressac ladite comparante ayant le consentement de [11] Son père et mère, étant majeure et célibataire

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison-commune, savoir : la première, le [12] Dix-neuf du mois de novembre à onze heures du matin

23 :Acte de Mariage de Cheynet Eugène / AD 07

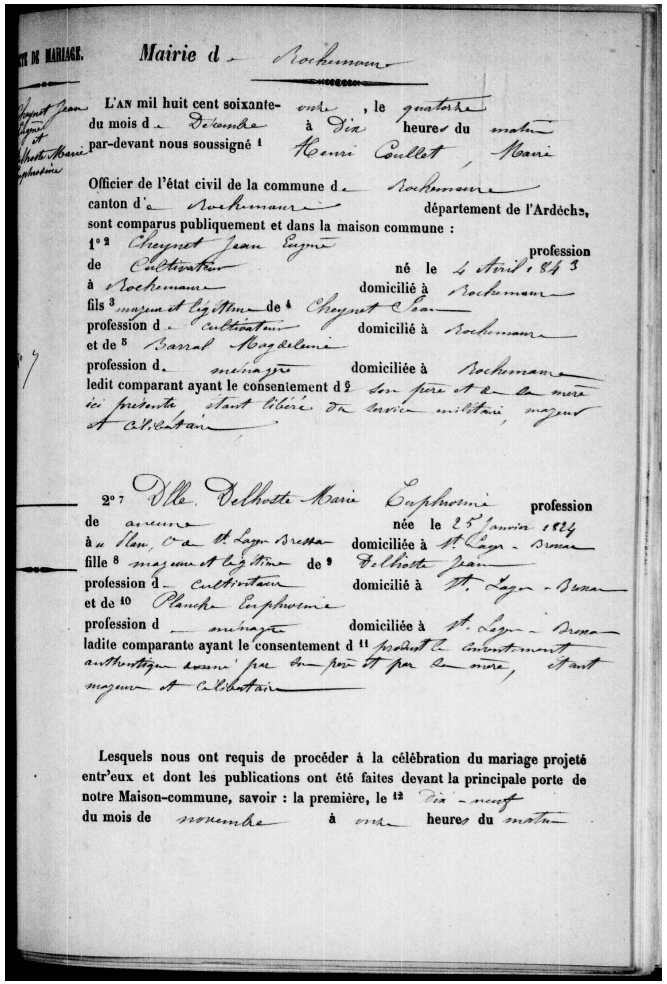

ACTE DE MARIAGE.

Mairie d Rochemaure

Cheynet Jean Eugène et Delhotte Marie Euphrosine

L'AN mil huit cent soixante-onze, le quatorze du mois de Décembre à Dix heures du matin par-devant nous soussigné [1] Henri Coullet, Maire

Officier de l'état civil de la commune de Rochemaure canton de Rochemaure département de l'Ardèche, sont comparus publiquement et dans la maison commune :

N° 7

1° [2] Cheynet Jean Eugène profession de Cultivateur né le 4 Avril 1843 à Rochemaure domicilié à Rochemaure fils [3] majeur et légitime de [4] Cheynet Jean profession de Cultivateur domicilié à Rochemaure et de [5] Barral Magdelaine profession de ménagère domiciliée à Rochemaure ledit comparant ayant le consentement de [6] Son père et de la mère ici présents, étant libéré du service militaire, majeur et célibataire

2° [7] Dlle Delhotte Marie Euphrosine profession de aucune née le 25 Janvier 1824 à Mon, Cne de St Lager Bressac domiciliée à St Lager-Bressac fille [8] majeure et légitime de [9] Delhotte Jean profession de Cultivateur domicilié à St Lager-Bressac et de [10] Planche Euphrosine profession de ménagère domiciliée à St Lager-Bressac ladite comparante ayant le consentement de [11] Présent le consentement authentique donné par son père et par sa mère, étant majeure et célibataire

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison-commune, savoir : la première, le [12] Dix-neuf du mois de novembre à onze heures du matin